



**Paul Ayah Abine et sa sœur étaient activement recherchés par des hommes lourdement armés le 1er octobre dernier dans leur village. Absents de leurs domiciles respectifs, ces derniers ont été mis à sac. Les coups de feu tirés ont causé 3 morts.**

D'après un communiqué du Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale (Redhac), 10 hommes en tenue armés auraient fait irruption le 1er octobre dernier (jour des manifestations relatives à la proclamation de l'indépendance symbolique de la région anglophone) au domicile du magistrat Paul A yah Abine dans son village à Akwaya, au sud-ouest anglophone : « ils auraient déclaré à leur arrivée 'Nous avons la liste de tous les proches de M. AYAH, nous allons les exterminer' », peut-on lire dans le communiqué.

Le 2 octobre, ces hommes en tenue se sont rendus, à en croire le Redhac, au domicile de sa sœur Sophia Ayah. Chez l'un comme chez l'autre, ces hommes armés ont défoncé les portes principales, lancé des gaz lacrymogènes, tiré des coups de feu, fouillé minutieusement toutes les pièces. N'ayant pas trouvé les maîtres des lieux, ils ont mis à sac les domiciles de Paul et Sophia Ayah.

**Des blessées évacuées au Nigéria.**

D'après le communiqué du Redhac, le même mode opératoire a été utilisé dans un orphelinat

du village dont les pensionnaires ont pris fuite avant leur arrivée. Le bilan de cette expédition est de « 3 morts par balles, plusieurs blessés par balles dont certains ont été évacués au Nigéria pour soins, le pillage des maisons des populations du village, plusieurs biens des populations ont été brûlés (téléviseurs, postes radios, lits, etc...) ».

En foi de ce qui précède, le Redhac condamne cette tentative d'assassinat de Paul Ayah Abine et de sa famille, appelle les autorités camerounaises à ordonner une enquête indépendante en vue d'engager des poursuites judiciaires contre les commanditaires de cette tentative d'assassinat.

### **Libération sans conditions**

Le Réseau appelle la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples à inviter l'Etat du Cameroun à « libérer sans condition tous les Défenseurs, activistes, manifestants arrêtés et détenus arbitrairement dans le cadre de la crise anglophone afin d'assurer un climat propice pour un dialogue politico-social inclusif ». Activiste, magistrat hors hiérarchie à la retraite depuis juin dernier, Ayah Paul Abine a été arrêté le 21 janvier 2017 dans le cadre de la crise dite anglophone, détenu sans mandat de dépôt au Secrétariat d'Etat à la Défense (SED) pendant 7 mois pour avoir exprimé ses opinions sur la gestion par le gouvernement de la crise dite anglophone.

Il a été libéré le 30 Août 2017 par un décret du président de la république du Cameroun qui abandonnait les poursuites pour certains des leaders anglophones et autres activistes.

©source:Hurinews.com

---